

Des **actions** au service de tous

AXE 1

Des activités humaines préservant l'environnement et la santé

Préserver un environnement favorable à la santé

Réduire l'exposition des habitants aux pollutions diffuses

AXE 2

Un cadre de vie et de travail favorable à la santé

Lutter contre les espèces invasives et nuisibles pour la santé

Favoriser la prise en compte des enjeux santé environnement dans l'aménagement et les projets d'urbanisme

Oeuvrer pour une meilleure qualité sanitaire des bâtiments

AXE 3

Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien

Développer les connaissances et les compétences en santé environnement

Faire vivre le PRSE3 dans le Grand Est



Retrouvez les éléments de diagnostic, le Plan Régional Santé Environnement et son actualité sur le site internet dédié :

www.grand-est.prse.fr

Santé Environnement

3^{ème} PLAN REGIONAL 2017 > 2021

GRAND EST



Illustrations : Samzo, Synercoop / Crédits photos : ARS, Région Grand Est, DREAL / Mise en page : DREAL Grand Est (Septembre 2017)

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Un 3^e Plan Régional Santé Environnement, pourquoi ?



Notre santé est fortement liée aux environnements dans lesquels nous évoluons au quotidien et avec lesquels nous interagissons, individuellement et collectivement.

La région Grand Est a connu, sur les 150 dernières années des progrès techniques considérables, qui ont amélioré les conditions de vie d'une population qui vit de plus en plus longtemps, mais qui ont introduit de nouveaux risques pour la santé (cancers, maladies cardio-vasculaires et respiratoires).

La mise en œuvre du Plan Régional Santé Environnement passe par une mobilisation collective aux côtés des pouvoirs publics pour que chacun puisse, à son niveau, agir en faveur de la préservation de la santé de ses concitoyens.

Quels sont les enjeux pour notre région ?

EAU POTABLE

- Une eau distribuée de bonne qualité...
- ... mais des ressources vulnérables du fait de la géologie locale (nappe de la craie champenoise, nappe alluviale du Rhin...).

HABITAT

- Enjeu majeur de lutte contre l'habitat indigne dans certains territoires.
- Présence moyenne ou élevée de radon dans 6% des communes du Grand Est.

QUALITÉ DE L'AIR

- Pollution atmosphérique dans les zones densément peuplées et sur les grands axes de circulation.
- Exposition des agriculteurs et des riverains aux produits phytosanitaires dans les zones rurales et agricoles.
- Surmortalité de plus de 40 % par rapport au niveau national pour la broncho-pneumopathie obstructive (BPCO) dans le Grand Est.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE et ESPÈCES INVASIVES

- Extension des zones où sont présentes certaines espèces invasives.

AMÉNAGEMENT

- Nouvelles nuisances pour la santé apportées par développement urbain : bruit, stress, manque d'espaces verts.
- Présence de près de 1 000 sites et sols pollués ou potentiellement pollués sur le territoire.
- Utilisation de la voiture par 60% de personnes pour faire un trajet de 2 ou 3 km.

PRÉVENTION et ÉDUCATION

- Forte importance accordée au lien entre santé et environnement.
- Manque d'information des habitants sur le radon, les perturbateurs endocriniens et la pollution des sols.
- Perception du risque la plus élevée associée aux produits phytosanitaires dans l'air et aux polluants de l'air extérieur.



Une démarche collaborative et partagée

Le Préfet de région, le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé et le Président de la Région Grand Est ont élaboré ce 3^{ème} plan dans une dynamique partenariale s'appuyant sur les compétences et la diversité des acteurs du territoire.

